

Le Renouveau pédagogique : les faits saillants 2007-2008

Rimouski, le 11 septembre 2007 – L'implantation du *Renouveau pédagogique* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport se poursuit, en 2007-2008, et est marquée particulièrement par la mise en place des parcours de formation générale et de formation générale appliquée en 3^e secondaire, de même que par leur appropriation en 4^e secondaire. Par ailleurs, les parcours de formation axée sur l'emploi, comprenant la formation préparatoire au travail et la formation à un métier semi-spécialisé, sont actuellement en préparation. Leur implantation est prévue pour septembre 2008.

Le cours « *Éthique et culture religieuse* » sera obligatoire dans les grilles-matières de tous les élèves, de la 1^{re} année du primaire à la 5^e secondaire, en septembre 2008, en remplacement des cours d'enseignement religieux et d'enseignement moral. Les enseignantes et enseignants recevront une formation qui leur permettra de s'approprier ce nouveau programme.

Un budget de près de 90 000 \$ a été octroyé par le Ministère, dans le but de répondre aux besoins de formation et d'accompagnement du personnel enseignant concerné par tous ces nouveaux programmes. L'équipe de conseillères et de conseillers pédagogiques des services éducatifs agit en support constant auprès des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire, que ce soit pour l'élaboration des normes et modalités d'évaluation des apprentissages ou pour l'appropriation des nouveaux programmes.

Finalement, le secteur de la formation générale des adultes doit également s'approprier et expérimenter le nouveau *Curriculum des adultes* en formation de base, en travaillant en continuité avec le secteur des jeunes.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
723-9485